

**Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Page : 1/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit: **Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y**

Code du produit: 1346.xxxx.xx

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

Emploi de la substance / de la préparation: Résine époxy

**1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**

Producteur/fournisseur:

GYSO AG

Kleb- und Dichtungstechnik

Steinackerstrasse 34

CH-8302 Kloten

Tel. +41 43 255 55 55

Mail: info@gyso.ch

Service chargé des renseignements: Département technique

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** Centre Suisse d' information Toxicologique: 145

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou de la préparation**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 4 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroperoxyde de cumène

méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle

2'-phénylacétohydrazide

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

(suite page 2)

— CH/FR —

**Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Page : 2/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

**Nom du produit: Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y**

(suite de la page 1)

**Conseils de prudence**

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Indications complémentaires:**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Pictogrammes de danger



GHS07

**Mention d'avertissement Attention**

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

hydroperoxyde de cumène

méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle

2'-phénylacétohydrazide

**Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.3 Autres dangers**

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Préparations**

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

| Composants dangereux:     |                                                               |        |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------|--------|
| CAS: 868-77-9             | méthacrylate de 2-hydroxyéthyle                               | 30-45% |
| EINECS: 212-782-2         | ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 |        |
| Reg.nr.: 01-2119490169-29 |                                                               |        |

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11

Page : 3/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y

|                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                      |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | (suite de la page 2) |
| CAS: 41637-38-1<br>Reg.nr.: 01-2119980659-17                    | Bisphenol A, ethoxylated, dimethacrylate<br>⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335                                                                                                                                                                                                                                                                         | 30-45%               |
| CAS: 109-16-0<br>EINECS: 203-652-6<br>Reg.nr.: 01-2119969287-21 | Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle<br>⚠ Skin Sens. 1, H317                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 1-5%                 |
| CAS: 80-15-9<br>EINECS: 201-254-7                               | hydroperoxyde de cumène<br>⚠ Org. Perox. E, H242; ⚠ Acute Tox. 3, H331; ⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312<br>Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 10 %<br>Skin Irrit. 2; H315: 3 % ≤ C < 10 %<br>Eye Dam. 1; H318: C ≥ 3 %<br>Eye Irrit. 2; H319: 1 % ≤ C < 3 %<br>STOT SE 3; H335: C ≥ 10 % | <1,5%                |
| CAS: 114-83-0<br>EINECS: 204-055-3                              | 2'-phénylacétohydrazide<br>⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 0,1-<1%              |
| CAS: 123-31-9<br>EINECS: 204-617-8                              | 1,4-dihydroxybenzène<br>⚠ Muta. 2, H341; Carc. 2, H351; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317                                                                                                                                                                                                                                               | 0,01-0,05%           |

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours**

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction:

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

(suite page 4)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11

Page : 4/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

(suite de la page 3)

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker à sec.

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Classe de stockage: 10

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

**123-31-9 1,4-dihydroxybenzène**VME (Suisse) Valeur momentanée: 2 e mg/m<sup>3</sup>Valeur à long terme: 2 e mg/m<sup>3</sup>

H S C2 M2;

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 5)

— CH/FR —

**Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Page : 5/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

**Nom du produit: Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y**

(suite de la page 4)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.  
Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

ABEK Filter

Protection des mains:

Recommandé: caoutchouc nitrile > 0,4 mm d'épaisseur de couche. Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374.

Gants de protection

Gants en caoutchouc

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Butylcaoutchouc

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures: Caoutchouc nitrile

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Indications générales.

État physique

Liquide

Couleur:

Vert

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Granularité:

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non déterminé.

Inflammabilité

Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

Point d'éclair

>100 °C

Température d'auto-inflammation

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Température de décomposition:

Non déterminé.

pH

Non déterminé.

(suite page 6)

CH/FR

**Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Page : 6/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

**Nom du produit: Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y**

(suite de la page 5)

|                                                   |                       |
|---------------------------------------------------|-----------------------|
| Bloomgram:                                        |                       |
| Viscosité:                                        |                       |
| Viscosité cinématique                             | Non déterminé.        |
| Viscosité:                                        |                       |
| Dynamique à 20 °C:                                | 400-700 mPas          |
| Solubilité                                        |                       |
| l'eau:                                            | Partiellement soluble |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé.        |
| Pression de vapeur:                               | Non déterminé.        |
| Densité et/ou densité relative                    |                       |
| Densité à 20 °C:                                  | 1,1 g/cm <sup>3</sup> |
| Densité relative.                                 | Non déterminé.        |
| Densité de vapeur:                                | Non déterminé.        |

**9.2 Autres informations**

|                                                                                                          |                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Aspect:                                                                                                  |                                |
| Forme:                                                                                                   | Pâteuse                        |
| Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. |                                |
| Propriétés explosives:                                                                                   | Le produit n'est pas explosif. |
| Changement d'état                                                                                        |                                |
| Vitesse d'évaporation.                                                                                   | Non déterminé.                 |

|                                                                              |        |
|------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Informations concernant les classes de danger physique                       |        |
| Substances et mélanges explosibles                                           | néant  |
| Gaz inflammables                                                             | néant  |
| Aérosols                                                                     | néant  |
| Gaz comburants                                                               | néant  |
| Gaz sous pression                                                            | néant  |
| Liquides inflammables                                                        | néant  |
| Matières solides inflammables                                                | néant  |
| Substances et mélanges autoréactifs                                          | néant  |
| Liquides pyrophoriques                                                       | néant  |
| Matières solides pyrophoriques                                               | néant  |
| Matières et mélanges auto-échauffants                                        | néant  |
| Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant  |
| Liquides comburants                                                          | néant  |
| Matières solides comburantes                                                 | néant  |
| Peroxydes organiques                                                         | néant  |
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux                             | néant  |
| Explosibles désensibilisés                                                   | néant  |
| Volatile Organic Compounds                                                   |        |
| VOCV (CH):                                                                   | 0,00 % |

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.2 Stabilité chimique**

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions aux acides puissants.

Risque de polymérisation.

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs irritants

(suite page 7)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11

Page : 7/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y

(suite de la page 6)

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

**80-15-9 hydroperoxyde de cumène**

|             |          |                 |
|-------------|----------|-----------------|
| Oral        | LD50     | 382 mg/kg (rat) |
| Dermique    | LD50     | 500 mg/kg (rat) |
| Inhalatoire | LC50/4 h | 220 mg/l (rat)  |

**114-83-0 2'-phénylacétohydrazide**

|      |      |                 |
|------|------|-----------------|
| Oral | LD50 | 270 mg/kg (mus) |
|------|------|-----------------|

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****80-15-9 hydroperoxyde de cumène**

|            |                                |
|------------|--------------------------------|
| LC50 (96h) | 3,9 mg/l (Oncorhynchus mykiss) |
| EC50 (24h) | 7 mg/l (Daphnia magna)         |

**123-31-9 1,4-dihydroxybenzène**

|            |                                  |
|------------|----------------------------------|
| LC50 (96h) | 0,044 mg/l (Pimephales promelas) |
| EC50 (24h) | 0,12 mg/l (Daphnia magna)        |

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

**12.7 Autres effets néfastes**

Autres indications écologiques:

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Recommandation:

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

08 00 00: Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression

08 04 00: Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité)

08 04 09: Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

(suite page 8)

— CH/FR —

**Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Page : 8/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

**Nom du produit: Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y**

(suite de la page 7)

Classification: ds = les déchets spéciaux

15 00 00: Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs)

15 01 00: Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes)

15 01 10: Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux

Classification: ds = les déchets spéciaux

Emballages non nettoyés: faire le ménage

Recommandation: L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

ADR

Classe ADN/R: néant

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA néant

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Marine Polluant: Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

Usage usage privé et industriel

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroperoxyde de cumène

méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle

2'-phénylacétohydrazide

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 9)

— CH/FR —

**Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Page : 9/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

**Nom du produit: Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y**

(suite de la page 8)

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Directives techniques air:

| Classe | Part en % |
|--------|-----------|
| I      | 1,55      |

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique: Département technique

Contact: + 41 (0)43 255 55 55

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

(suite page 10)

CH/FR

**Fiche de données de sécurité  
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Page : 10/10

Date d'impression : 20.09.2021

Révision: 20.09.2021

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

---

**Nom du produit: Schraubensicherung hard / UFI YH50-C0WQ-900X-620Y**

---

(suite de la page 9)

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
SVHC: Substances of Very High Concern  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Org. Perox. E: Peroxydes organiques – Type E/F  
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4  
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3  
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B  
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2  
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1  
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2  
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1  
Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2  
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2  
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3  
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2  
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1  
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2  
Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4  
\* Données modifiées par rapport à la version précédente

---

CH/FR